

la compagnie sur le quai et les fonds : conclusions que la compagnie et la Corporation de Québec n'ont pas fait dans le chemin de fer du Nord, voilà pourquoi elles ne veulent rien y placer ; mais si les capitalistes anglais et les municipalités des paroisses et des comtés de la rive nord veulent souscrire, et verser leurs fonds dans cette caisse vide, elles seront les bienvenues : mais pour la compagnie et la Corporation à Québec, pas un seul sou : elles ne veulent rien y placer : elles veulent ramasser de la laine mais n'en pas laisser au buisson."

L'inauguration du monument dédié aux martyrs de 1837-38 a eu lieu le 14 novembre dernier, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Environ mille personnes assistaient à cette fête vraiment nationale. Après vingt ans de silence le peuple est venu déposer son hommage sur la tombe de nos plus nobles martyrs politiques. Toujours fidèle à sa mission, l'Institut-Canadien de Montréal s'est chargé d'accomplir, au nom du peuple, ce pieux devoir. M. Euclide Roy, l'honorable A. A. Dorion, MM. Wilfred Dorion et Fabre, se sont montrés, en cette occasion, les dignes interprètes des véritables patriotes.

Sur ce monument dont M. Farhland est l'architecte et M. Mayer le constructeur, sont gravées les inscriptions suivantes :

1. Aux victimes politiques de 1837-38—religieux souvenir.

Les 92 résolutions adoptées par la chambre d'assemblée du Bas-Canada, le 1er mars 1834.

Les subsides refusés par la chambre d'assemblée du Bas-Canada, le 23 février 1836.

Lord Gosford dispense des deniers publics, malgré le refus de subsides.

Ce monument religieux et historique a été érigé sous les auspices de l'Institut Canadien, en 1858.

2. Bataille de Saint-Denis et de Charles, 23 et 25 novembre 1837.

Charles Ovide Perrault, avocat et membre du parlement provincial. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes, au nombre de 41, reposent dans les cimetières de Saint-Denis, de Saint-Charles, de Saint-Antoine et de Saint-Ours.

3. Bataille de Saint-Eustache, 14 décembre 1837.

Jean Olivier Chenier, M. D. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes, au nombre de , reposent dans le cimetière de Saint-Eustache.

4. Exécutés à Montréal, par arrêt de la cour mortale :

Joseph Narcisse Cardinal, notaire, Joseph Duquet, étudiant en droit, 21 décembre 1837

Pierre Théophile Decoigne, notaire, Joseph Robert, Amable Sanguinet, Charles Sanguinet, François Xavier Hamelin, cultivateurs, 19 janvier 1839.

François Marie Thomas Chevalier de Lorimier, notaire, François Nicolas, instituteur, Amable Daumais, cultivateur, Pierre Rémi Marbonne, peintre, et Charles Hindenlang,

militaire, natif de Paris (France), dont les cendres reposent ailleurs.

(C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts)—M. L. IL C. XII. v. 46.

Ces inscriptions sont gravées avec beaucoup de goût, sur un fond noir, aux quatre faces du piédestal."

Un avocat anglais que l'on considère comme l'un des premiers légistes du barreau de Québec, disait, l'autre jour, que si les citoyens voulaient faire leur devoir, ils empêcheraient les conseillers de donner sur les fonds de la cité un seul sou à M. Peters pour les ouvrages extras qu'il prétend avoir faits à la halle Champlain et qu'il estime à la somme de £1,900. Selon cet avocat, MM. Langevin, Audette, LeMoine et les autres membres du Comité des Marchés qui ont ordonné sans le consentement des citoyens l'exécution de tels ouvrages extras, sont seuls tenus de payer la réclamation de M. Peters.

Avis donc aux citoyens!

LA PRESSE.

(Suite et fin.)

Nous avons vu à quel abîme la Presse vénales avait conduit le pays ; il est indispensable de dire par quel moyen on peut remédier à ce malheur.

Selon nous la manière d'agir, aujourd'hui, en politique, doit être franche : *Honesty is the best policy*. "L'honnêteté est la meilleure politique." C'est la seule raisonnable et légale, par conséquent la seule qui pulvérise celle des *Libéraux-Conservateurs*. Assez longtemps, trop longtemps même, la politique d'égoïsme et de corruption a protégé l'ignorance et le crime ; il faut de toute nécessité une politique diamétralement opposée. Quand le *Canadien*, le *Courrier du Canada*, la *Mineur* et autres feuilles de la même fabrique ; ne sont publiées que pour encenser les misérables auteurs de tous les maux que nous souffrons ; il faut nécessairement que la Presse libre de ce pays déchire le masque dont se couvre les rédacteurs de ces feuilles vénales. Plus de ménagements qui entraînent à des concessions deshonorantes. Jusqu'à ce jour on a trop compté avec la presse des *Libéraux-Conservateurs*, il ne faut plus négliger une seule occasion de la montrer telle qu'elle est, sans égard aux hommes qui la soutiennent. A quoi bon crier contre les abus, si l'on épargne ceux qui les produisent ? Puisque la lutte est inévitable, il faut qu'elle ait, au moins, de bons résultats. C'est perdre son temps que de combattre les principes des *Libéraux-Conservateurs* ; puisqu'ils prouvent continuellement qu'ils n'en ont point ; il faut, en les dévoilant tout à fait, en finir, une bonne fois avec tous les Escobar politiques. Rien ne doit être passé sous silence. Nous le pouvons, nous le devons.

LE PEUPLE S'AGITE.

Quatre ou cinq cents hommes conduits nous dit-on par le notaire Birch, ont, samedi

dernier, demandé de l'ouvrage au maire. Son Honneur le maire leur a promis de leur en procurer. Hier, les ouvriers voyant que L'ange vain était invisible, et les avait blagués, se sont rendus chez M. Remud pour avoir par la force ou autrement de la fleur et autres provisions. On prétend que M. Remud a déclaré n'avoir aucune objection à leur en donner, si la Corporation voulait payer ! Alors les ouvriers se sont rassemblés au marché Jacques-Cartier où ils ont passé des résolutions très menaçantes.

Cette démonstration est trop significative pour ne pas comprendre qu'il faut pour passer la crise actuelle, des hommes de cœur et de tête et non pas des extravagants et des écrivains comme L'ange vain.

Au moment où nous écrivons ces lignes, des rassemblements d'ouvriers se promènent par les rues : c'est d'un sinistre augure. Encore une fois, que veut-on ? Un massacre, ou la paix ? Eh bien, ce que nous avons prédit il y a six mois se réalise : ou a pillé le peuple, il va piller ; on n'a point voulu régler légalement les questions les plus vitales, elles vont être réglées avec la fourche et le bâton. Ouvrira-t-on les yeux quand il en est encore temps ! Comprendra-t-on, enfin, qu'il faut faire le Chemin de fer du Nord, et non point gaspiller l'argent public pour faire la fortune de L'ange vain et ses complices quand des milliers de citoyens meurent de faim ?

Nous allons bientôt nous en assurer.

A VENDRE!

Un pavillon tricolore, appartenant à la Corporation de Québec. L'usage d'un tel pavillon étant nuisible à la réélection du maire L'ange vain, les membres de la petite famille ont décidé de faire vendre ce drapeau. L'ancien aura lieu, vendredi soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Voici un exemple qui prouve que pour parvenir à son but, Son honneur trouve bons tous les moyens :

Un ouvrier de Saint-Roch, prétendant qu'on avait cotisé trop fortement ses propriétés, demanda au maire L'ange vain de vouloir bien faire diminuer ses cotisations. Pour mieux connaître l'impartialité de Son Honneur, l'ouvrier s'annonça comme un *Libéral-Conservateur*.

—Vous êtes bon catholique, reprit L'ange vain ; vous voterez contre M. Joseph ?

L'ouvrier ne répondit rien, mais pencha la tête de façon à donner de l'espoir à L'ange vain.

—Vous ne voterez pas pour un Juif, reprit le maire. Ecoutez, votez pour moi, et je vous promets de faire réduire vos cotisations.

Sur ce, il souhaila *good boye* à l'ouvrier, qui se promit bien de le remercier en votant contre un homme aussi rampant que L'ange vain.